



ECOLE NOTRE DAME DE KERBONNE

CIRCULAIRE PRIMAIRE



ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

RENTREE SCOLAIRE

RENTREE

La rentrée aura lieu le **MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020**. Tous les enfants du C.P au CM2 seront accueillis **exceptionnellement à 9 h 15**.

Les listes de classes seront affichées contre le grillage situé face au petit bois.

Les enfants sont invités à rejoindre directement leur enseignant près de la liste de classe.

Un calendrier précis des vacances scolaires de l'année vous sera remis à la rentrée.

HORAIRES

Matin : 08 h 45 - 11 h 45 Après-midi : 13 h 30 - 16 h 45 (ouverture du portail à 8 h 30 et 13 h 15)

ABSENCES → Merci de les **SIGNALER TOUS LES MATINS AVANT 10 H 15 ET d'apporter ensuite un justificatif écrit.**

GARDERIE

La garderie du matin a lieu tous les jours **sauf le jour de la rentrée** de 07 h 30 à 08 h 30 en BCD du CP au CM 2.

L'entrée se fait le matin au niveau de la porte blanche en bas de la rue Paul BERT.

ETUDE

L'étude a lieu tous les jours de 17 h 00 à 19 h 00 en salle d'étude. Il s'agit d'une étude surveillée. L'entrée se fait le soir par le portail de la rue Amérgo VESPUCCI.

Garderie du matin et étude du soir (**tarif forfaitaire mensuel**) : **29.50 €**

Nous proposons aussi la garderie au "tarif ticket" par tranche horaire.

1 ticket de 07 h 30 à 08 h 00 **1.50 €**

1 autre ticket de 08 h 00 à 08 h 30 **1.50 €**

Idem pour l'étude du soir par tranche de 30 minutes : 17 h 00 - 17 h 30 ; 17 h 30 - 18 h 00 ;
18 h 00 - 18 h 30 ; 18 h 30 - 19 h 00.

Tout dépassement de créneau horaire entraînera **systématiquement** la réclamation d'un autre ticket et après 19 h 00 une majoration de tarif.

A NOTER : l'étude surveillée est assurée dans la salle de permanence du collège de 17 h 00 à 18 h 00, pour les élèves de CM.

Nous avons aussi la chance d'avoir des bénévoles de l'ORB (office des retraités brestois) qui, nous l'espérons, continueront à apporter leur aide aux élèves de CP dans le cadre de la lecture, de 17 h 00 à 18 h 00.

RAPPEL : un regroupement des garderies maternelle et primaire est mis en place à 18 h 30, heure à partir de laquelle l'accueil de tous les enfants a lieu en garderie maternelle. (entrée par la porte principale des maternelles, côté rue. Le portail des primaires est fermé à 18 h 30).

Nous vous précisons que les **chèques CESU** sont acceptés pour le règlement des frais d'étude et de garderie.

Il sera ainsi possible pour les personnes qui en sont bénéficiaires de **régler ces frais à l'avance, en une seule fois, en début d'année scolaire ou au début de l'année civile dans certains cas.**

Il n'y aura pas de rendu de monnaie, ni de remboursement.

Ne pas oublier d'en **faire la demande auprès de l'employeur**, en tenant compte des délais nécessaires. **Pour la rentrée de septembre prochain, il vous suffira de passer à l'accueil prendre vos forfaits, dès le mardi 18 août.**

SORTIE DES CLASSES

Des règles de prudence et de discipline sont nécessaires. Les parents sont responsables de leurs enfants, après la classe, dès le franchissement de la grille ou avant 08 h 30 le matin (ouverture du portail).

Des informations complémentaires concernant les badges permettant de mieux gérer la sortie des élèves vous seront apportées dans la prochaine circulaire.

Les voitures ne doivent pas stationner sur les passages protégés.

Tous les élèves entrent et sortent par la rue Amérigo Vespucci.

Aux abords immédiats de l'école (zone en pointillés jaunes), l'arrêt des véhicules est uniquement toléré, quelques minutes, pour déposer les enfants (pas de stationnement).

Nous vous invitons à vous garer près de l'église afin de ne pas encombrer les rues Paul Bert et Amérigo Vespucci.

EVEIL RELIGIEUX

L'école assure une heure d'éveil religieux par semaine. Cependant, pour accéder aux sacrements, les enfants doivent être inscrits en paroisse (plus de précisions à la rentrée).

TARIFS

*** COUT FORFAITAIRE DE LA SCOLARITE : 31.00 € / mois.** Ce tarif s'entend tous frais compris payable sur 10 mensualités ou 3 trimestres :

rétribution scolaire

cotisations diverses (auprès de la D.D.E.C et de divers organismes de l'enseignement catholique)

frais divers (photocopies, etc...),

sorties pédagogiques, animations,

adhésion en "individuelle-accident" à la Mutuelle Saint-Christophe,

fourniture des manuels scolaires (un chèque de caution vous sera demandé).

La réduction du coût de la scolarité pour le 3^{ème} enfant s'élève à **15.50 €**

*** SELF : Il fonctionnera dès le premier jour. LES TICKETS SONT VENDUS AU SECRETARIAT, de préférence , le matin – 25 rue Paul Bert, à 3.80 € le ticket.**

Pour éviter toute confusion, il est rappelé la nécessité d'inscrire sur le ticket les nom, prénom, date et classe de l'enfant.

Les parents, qui au vu de leur situation sociale peuvent bénéficier d'une subvention CCAS pour la cantine, sont invités à présenter leur avis de CAF du mois d'août au secrétariat de l'établissement. **Cette démarche est à reconduire en janvier.**

AUX NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT :

Afin de mieux connaître leur future école, le Directeur, Monsieur GALLIOU, vous propose une visite des locaux le :

vendredi 28 août 2020 de 16 h 30 à 18 h 00.



Bonnes vacances à tous.